



Compte-rendu de réunion :

Date : 28 septembre 2016

Lieu : Orléans

Sujet : LigérO, COPIL n°6

Rédigé par : Audrey Duriez, Serge Gressette
& Matthieu Trouvé

Relecture par : Brigitte Ruaux

Présents :

Agence de l'eau Loire-Bretagne : Laurent Vienne (LV) ;
Forum des Marais Atlantiques : Gilbert Miossec (GM) , Fabien Blanchet (FBI) & Audrey Duriez (AD) ;
Fédération des Conservatoires d'espaces naturels : Stéphanie Hudin (SH) ;
Conservatoire d'espaces naturels Centre - Val de Loire : Matthieu Trouvé (MT), Frédéric Breton (FBr) & Serge Gressette (SG).

Excusée :

Conseil régional Centre – Val de Loire : Amandine Mesland.

ORDRE DU JOUR :

• Points informatifs

1. Bilan de la mission « test » des protocoles
 11. Mise en œuvre des protocoles (démarches préalables, lancement des prospections, retours d'expérience)
 12. Suivi et coordination des opérateurs (assistance plans d'échantillonnage, méthodologie, COTECH)
 13. Construction des tableurs de saisie des données (échanges avec FMA pour versions fiables à fournir aux opérateurs)
 14. Retours d'expérience

2. Site internet LigérO
3. Echantillonnage 2017

• Points à valider

1. Voie de financement 2017 : Marché public ? Convention partenariale ?

COMPTE-RENDU :

FBr remercie les participants de leur présence au COPIL.

• Points informatifs

Présentation par Matthieu Trouvé & Audrey Duriez.

1. Bilan de la mission « test » des protocoles

11. Mise en œuvre des protocoles

Démarches administratives préalables : demande d'autorisation de capture d'espèces protégées, déclaration de travaux au titre de l'article 1.1.1.0 du CE (DDTs en région Pays de Loire).

DICT/DT : pas de démarche enclenchée ; mais une vigilance est à conserver pour 2017

12. Suivi et coordination des opérateurs

Communication à l'ensemble du réseau sur le déroulé de la mission « test » ; Assistance technique sur les protocoles et leur mise en œuvre ; réunion des opérateurs lors d'un COTECH du 8 juin 2016 (CR disponible)

13. Construction des tableurs de saisie des données

1^{er} test des tableurs ; nbx ajustements au fur et à mesure du projet

Tableur opérationnel au final pour cette année 2016

Perspectives : envisager de proposer des liens directs avec le référentiel taxref pour une meilleure lecture.

Discussion :

LV : quel est le temps de saisie des données ?

MT : le fait d'y associer le code au libellé fait perdre un peu de temps pour la saisie des données. Globalement, le temps de saisie estimé est suffisant (traitement SIG, phase préparatoire en amont...) mais pour les gestionnaires ayant beaucoup de données ou un grand site ont plus de saisie que d'autres Cen.

LV : et quel est le temps de saisie pour le bureau d'études SCE ?

AD : le temps de saisie est rapide, peu de données naturalistes sur les prés salés.

FBI : peut-on faire un point à la fin de l'année sur ces données à saisir ? Il existe une différence entre les données naturaliste qui peuvent être peu nombreuses et les données pédologie qui sont plus fournis.

14. Retour d'expérience

Hydrologie

Difficultés liées à la problématique des nappes temporaires ou des cas de figure où il faut forer à plus de deux mètres.

Des perspectives d'évolution avec l'utilisation de thermoboutons et l'utilisation de moyens thermiques de forage.

Discussion :

SH : Quelle est la différence avec le thermobouton ?

MT : le thermobouton relève juste la température, aligné tous les 10 cm, selon les variations de la nappe, on observe ainsi son évolution par l'immersion des boutons

SH : Et au niveau de l'installation du matériel ?

MT : coût plus élevé avec le thermobouton

FBr : le thermobouton n'enlève pas le problème du forage

MT : le protocole a posé des soucis sur la pose des piézomètres à partir d'un forage manuel

SH : pour information, une formation pour la méthode piézomètre est organisée par Cen Rhône-Alpes sur la région Rhône-Alpes

Pédologie

La tarière Edelman est la plus adaptée.

Mais il nécessite des pré-requis et une petite formation d'une demi-journée.

Envisager sur la thématique sur une formation qui pourrait être dispensée par Christophe Ducommun.

Discussion :

SH : on pourrait envisager d'organiser une formation à destination de l'ATEN par C. Ducommun ?

Faire cette demande en début d'année 2017

Flore

Pas de difficultés particulières de mise en œuvre.

Problème sur les sites de petite superficie à petits transects : chevauchement des aires de relevé.

Retravailler à la marge les longueurs de transects, l'espacement entre placettes et la surface des relevés.

Discussion :

SH : pour information, le Conservatoire botanique national Alpin cherche à simplifier le protocole flore pour le programme RhoMéO

Amphibiens

Des ajustements à effectuer sur la plasticité (durée de pose de pièges...).

Discussion :

SH : Y a-t-il des problèmes de mortalité ?

MT : Pas de mortalité lors du piégeage

SH : le fait de laisser les pièges la nuit, risque de changer le protocole. Dans les protocoles RhoMéO, la durée est libre mais mériterait d'être précisée pour tous. Il faudrait éviter de laisser trop de liberté pour le traitement des données derrière.

MT : dans ce cas il est préférable de laisser les pièges toute la nuit. Pour information, le Cen Auvergne met des nasses immergées relevés au bout de 2h. Il faut préciser le temps de pose et le matériel utilisé, et offrir plus de plasticité en fonction des contraintes des sites.

FBI : Le temps de pose et le temps de saisie ont été rajoutés dans la base de données.

Odonates

Plus de plasticité notamment sur les dates de passage.

Discussion :

SH : avez-vous adapté RhoMéO et STELI ?

SG : LigérO comprend le protocole RhoMéO et le ramassage des exuvies issues du protocole STELI.

MT : il en ressort que le nombre de passage n'est pas suffisant. Le protocole peut être amélioré en fonction de la taille des sites, du nombre d'habitat et des contraintes du site.

2. Site internet

Mise à jour avec des actualités sur les protocoles et la mise à disposition des documents du projet. L'espace membres pourra être utilisé comme outil de dépôt des tableurs.

Discussion :

AD : le téléchargement des documents permet de faire vivre le site internet, il est important de le mettre régulièrement à jour.

MT : un espace membre (usage interne) sera créé pour déposer/échanger les documents.

3. Echantillonnage 2017

90 sites sur 2017.

Difficultés de mise en œuvre en régions Poitou-Charentes et Limousin.

Discussion :

SH : quelle est la raison pour que le Cen limousin ne s'engage pas ?

MT : après présentation du projet et des modalités administratives, le Cen Limousin préfère que ce soit de la prestation sinon pas d'engagement

SH : le problème vient sûrement des financements (15%)

FBr : prend le relai sur cette question.

MT : peut-on cibler des sites hors CT quand les recherches sont difficiles ?
LV : l'AELB ne finance pas de projets hors CT.

- **Points à valider**

1. Voie de financement 2017 : Marché public ? Convention partenariale ?

FMA sur les 20 sites : marché à bon de commande sur les sites 2016 ; refaire un marché pour les sites supplémentaires ;

Cen sur les 70 sites : risque d'un marché public européen. Solution pourrait être le montage d'un projet partenarial (convention de partenariat) de l'ensemble des opérateurs.

Discussion :

FBr : en 2016 le Cen Centre-Val de Loire a passé un marché en procédure adaptée, quatre concurrents par lot (lot par région) ont répondu et les Cen sont sorties en tête sur la notation. Jusque-là tout s'est bien passé. Si le nombre de sites augmente, le marché devient un marché formalisé (de type européen) et il y a un risque que les Cen ne soient pas retenus. Le Cen Centre-Val de Loire envisage que chaque opérateur dépose leur dossier en marché pour simplifier la démarche et éviter un marché formalisé. Pouvons-nous passer une convention partenariale à la place d'un marché ?

LV : posera la question en Conseil d'administration (13 octobre) et a besoin d'avoir des arguments. Ce dossier est affiché auprès du CA comme un dispositif R&D.

FBr : aujourd'hui, deux Cen ne s'engageront peut être pas : Limousin et Poitou-Charentes. Il faudrait éviter les cas particuliers car si un bureau d'études est retenu, il faut qu'il obtienne l'autorisation de venir tester les protocoles sur les sites Cen.

LV : si une convention partenariale est affichée il faut que le dossier soit un dispositif R&D et que chaque délégation soit informée pour savoir qui instruit les dossiers.

FBr : autre possibilité, nous pensons répartir les sites sur d'autres régions car le timing se termine jusqu'à la fin de l'année pour valider la liste des sites et déposer les demandes de subvention.

LV : a besoin d'un argumentaire pour l'évoquer à l'agence c'est-à-dire pourquoi s'orienter vers une convention partenariale ? Simplicité administrative, meilleure gestion des sites Cen, ...

Il faut prévoir 9 dossiers Cen + 1 dossier LigéO du Cen-Centre Val de Loire + 1 dossier FMA à déposer.

FBr : fait un mail de synthèse d'ici la fin de semaine avec les arguments techniques et administratifs à LV justifiant le besoin de passer une convention partenariale et s'entretiendra avec P. Gouteron de la région Centre-Val de Loire pour examiner cette solution.

SH : pour information, un appel à projets prioritaire « connaissance et suivi » sera validé le 7 novembre 2016, puis lancé dans la foulée. La date limite de réponse sera en janvier-février 2017. Les dossiers seront analysés en mars 2017. LigéO pourrait donc en faire partie, le projet est identifié comme une priorité pour le PLGN 2014-2020.

Timing :

1/ vérifier auprès de la région si la convention partenariale s'applique à l'ampleur du projet ;

2/ travailler avec des Cens Limousin et Poitou-Charentes pour les intégrer à la démarche ;

3/ construire un argumentaire pour Laurent Vienne pour défendre le projet et la convention partenariale ;

4/ évaluation financière par les Cens du projet pour l'ensemble des sites ;

2. Base de données et calcul des notes indicatrices (Proposition d'ajout FMA) :

Depuis le dernier comité de pilotage, nous avons eu un échange intéressant avec Mme Delphine Danancher et Rémy Clément du Cen Rhône-Alpes. Le Cen Rhône-Alpes est actuellement en train de faire développer un « outil de calcul des indicateurs » (Licence CeCILL). Comme évoqué avec vous lors du comité de pilotage du 4 décembre 2015, le choix a été fait de centraliser les relevés dans une base de données avec 2 scénarios pour la phase « calcul des indicateurs » :

- Scénario 1 - Tester un outil existant « EmaTB » et voir son adaptation dans le cadre de Ligéro ;
- Scénario 2 - Développer un outil clé en main.

Depuis l'échange avec le Cen Rhône-Alpes et avec leur accord, nous vous proposons de tester un scénario 3 « Tester et adapter l'outil de calcul des indicateurs de Rhoméo ». L'outil est en cours de finalisation et de test et pourrait nous être transmis en novembre prochain par le Cen Rhône-Alpes.

Nous vous tiendrons au courant de cette phase de test (courant décembre).

Prochaine réunion : Copil « référents » le 24 novembre 2016 à Orléans.

Débat clos à 12h00.

**Fait le 28 septembre 2016,
A Orléans**

Projet LigérO : Bilan 2016 de la mission « test » des protocoles et perspectives 2017



Avec le soutien de :



Établissement public du ministère
chargé du développement durable



Cette opération est cofinancée
par l'Union européenne.
L'Europe s'engage en région
Centre-Val de Loire avec le
Fonds Européen de
Développement Régional.

6ème réunion du COPIL – 28 septembre 2016



Ordre du jour



• Points informatifs

- Bilan de la mission « test » des protocoles
 - Mise en œuvre des protocoles (démarches préalables, lancement des prospections, retours d'expérience)
 - Suivi et coordination des opérateurs (assistance plans d'échantillonnage, méthodologie, COTECH)
 - Construction des tableurs de saisie des données (échanges avec FMA pour versions fiables à fournir aux opérateurs)
 - Retours d'expérience
- Site internet LigéO
- Echantillonnage 2017

• Points à valider

- Voie de financement 2017 : Marché public ? Convention partenariale ?



Bilan de la mission « test » des protocoles



Démarches préalables :

- Demande d'autorisation de capture d'espèces protégées (Amphibiens et Odonates)
 - Formulaire Cerfa nominatif à remplir par les opérateurs et à adresser au DDT
 - Présentation rapide du projet, des techniques d'inventaires utilisées et du protocoles de précautions sanitaires pour les amphibiens

- Déclaration de travaux au titre de l'article 1.1.1.0 du CE pour l'installation de piézomètres : DDT 44, 85, 49 et 72
 - Dossier loi sur l'eau
 - Incidence Natura 2000 simplifiée

- DICT/DT

Lancement des prospections de terrain une fois les démarches réglementaires à jour
→ Fin février pour les premières sorties (amphibiens)



Bilan de la mission « test » des protocoles



Suivi et coordination des opérateurs :

- Communication à l'ensemble du réseau sur le déroulé de la mission « test »
 - Calendrier des inventaires
 - Démarches réglementaires préalables
 - Diffusion des documents ressources : protocoles et fiches terrain associées
- Assistance technique :
 - Définition des plans d'échantillonnage
 - Compréhension de la méthodologie
 - Ajustement et calage sur une configuration particulière de zone humide
- Réunion des opérateurs lors d'un COTECH le 8 juin 2016
 - Formation à la saisie sous tableurs
 - Bilan intermédiaire sur la mise en œuvre des protocoles



Bilan de la mission « test » des protocoles

Construction des tableurs de saisie des données

- 1^{er} jet proposé par le FMA sur la base des fiches terrain et de RhoMÉO
- Nombreux ajustements réalisés au fur et à mesure des retours et de la progression du projet au cours de l'année
- Fin d'été : synthèse des anomalies et des modifications à apporter puis mise à jour des fichiers
 - Collecte des tableurs pré remplis auprès des opérateurs
 - Conversion sous les nouveaux modèles
 - Re diffusion auprès des opérateurs pour complétude

Perspectives : envisager de proposer des liens direct avec le référentiel TaxRef ainsi que saisir avec les vrai libellés et non le système codé afin de faciliter et simplifier le procédé



Bilan de la mission « test » des protocoles

Retours d'expérience : Hydrologie - Piézométrie

- Protocole ayant posé le plus de difficultés
 - D'un point de vue technique (matériel spécifique, multitude de fournisseurs...)
 - D'un point de vue pratique sur le terrain (selon nature du sol, impossible de forer manuellement pour implanter le tube piézométrique, dégradation par les bovins)
- Plusieurs sites n'ont donc pas pu être équipé de sonde, ou parfois très tardivement

Perspectives :

Proposer des alternatives sur la méthodologie :

- *Installation de thermo boutons*
- *Utilisation d'une foreuse mécanique*
- *Forer à plus de 2 m sur site à forts battements de nappe*



Bilan de la mission « test » des protocoles

Retours d'expérience : Pédologie

- Tarière Edelman à privilégier car utilisable sur tous les types de sols
- Tarière Gouge uniquement sur sol tourbeux
- Utilisation du réactif chimique controversée (polluant, très difficile de s'en procurer et ne permet pas forcément d'éviter les erreurs d'appréciation)
- Nécessite des pré-requis



NB : Le référent scientifique sur la thématique Pédologie est Christophe Ducommun (Agrocampus d'Angers).

Possibilité de proposer une formation spécifique LigérO dispensée par lui-même.



Bilan de la mission « test » des protocoles

Retours d'expérience : Flore

- Méthodologie classique d'échantillonnage sur la base des relevés phytosociologiques
- Pas de difficultés particulières de mise en œuvre
- Problème sur les sites de petite superficie à petits transects : chevauchement des aires de relevé si l'on respecte strictement les dispositions du protocoles
- Référentiel Habitat « Prodrome des végétation de France » difficile d'utilisation



***NB** : Avec le référent scientifique, voir à assouplir les longueurs de transects, l'espacement entre placettes et la surface des relevés.*

Etablir une grille selon superficie des sites ?



Bilan de la mission « test » des protocoles

Retours d'expérience : Amphibiens

- Pas de difficultés particulières de mise en œuvre
- Principales remontées des opérateurs :
 - 1^{er} passage de nuit : favoriser la détection d'espèces précoces (Crapaud commun en particulier)
 - Possibilité de laisser les pièges toute la nuit (en ce cas, indiquer la durée de pose de pièges dans la fiches de terrain)
 - Plus de souplesse sur les dates de passage



Perspectives : Avec le référent scientifique, laisser plus de plasticité au protocole pour que l'opérateur puisse l'adapter au mieux aux contraintes de son site (remarque générale valable pour l'ensemble des protocoles).

Bilan de la mission « test » des protocoles

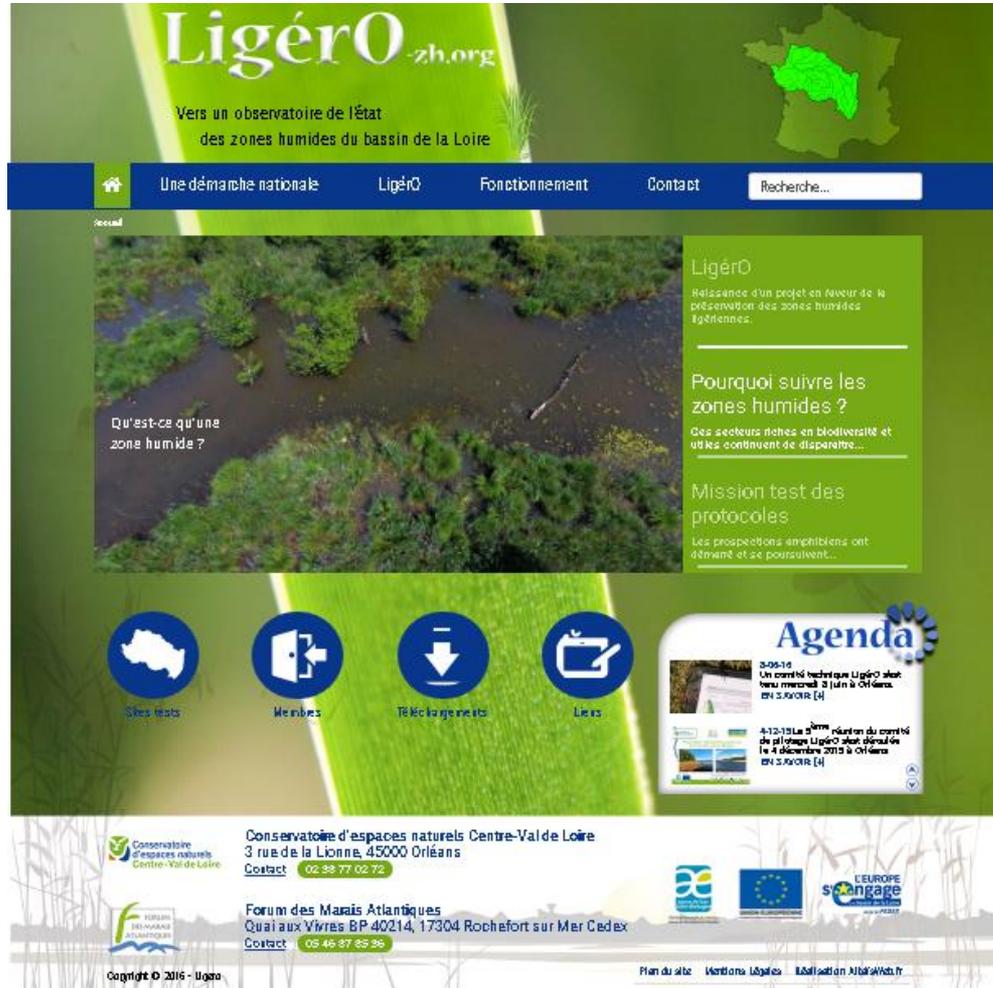
Retours d'expérience : Odonates

- Pas de difficultés particulières de mise en œuvre
- Principales remontées des opérateurs :
 - Difficulté d'établir un plan d'échantillonnage sur les sites à fort enjeu avifaunistique (Roselière en particulier) : dérangement de l'avifaune nicheuse lors des prospections...
 - Plus de souplesse sur les dates de passage (milieux d'altitude / milieux de plaine)



Perspectives : Avec le référent scientifique, laisser plus de plasticité au protocole pour que l'opérateur puisse l'adapter au mieux aux contraintes de son site (remarque générale valable pour l'ensemble des protocoles).

Site internet « LigérO »



LigérO -zh.org
 Vers un observatoire de l'état
des zones humides du bassin de la Loire

Une démarche nationale LigérO Fonctionnement Contact Recherche...

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

LigérO
 Réalisation d'un projet en faveur de la préservation des zones humides ligériennes.

Pourquoi suivre les zones humides ?
 Des secteurs riches en biodiversité et utiles continuent de disparaître...

Mission test des protocoles
 Les prospections amphibiens ont démarré et se poursuivent...

Sites tests Membres Téléchargements Liens

Agenda
 3-06-19 Un conseil technique LigérO sera tenu mercredi 27 juin à Orléans. EN SAVOIR [A]
 4-12-19 Le 3ème séminaire du conseil de pilotage LigérO sera organisé le 4 décembre 2019 à Orléans. EN SAVOIR [A]

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
 3 rue de la Lionne, 45000 Orléans
 Contact : 02 38 77 02 72

Forum des Marais Atlantiques
 Quai aux Vires BP 40214, 17304 Rochefort sur Mer Cedex
 Contact : 05 46 37 85 36

Plan du site Mentions Légales Rédaction AtlasWeb.fr



LigéroO_{zh.org}

Vers un observatoire de l'état
des zones humides du bassin de la Loire

Accueil / Actualités / Les suivis Flore se sont déroulés en fin de période printanière

Les suivis Flore se sont déroulés en fin de période printanière

La flore d'un site est évaluée par la réalisation d'inventaires (les relevés) sur un ensemble de placettes échantillonant les habitats présents de la façon :

- la plus représentative possible par rapport à leur recouvrement sur le site
- à occuper un maximum d'habitats du site (en privilégiant les milieux ouverts plus réactifs)

Les points de relevés sont réalisés à intervalles le plus réguliers possible le long de transects préalablement positionnés pour être les plus représentatifs de la diversité des milieux présents sur le site.

Sur chaque placette, on note l'ensemble des espèces présentes à l'intérieur de celle-ci et on en estime le recouvrement (relatif de type phytosociologique). On note également la taille de la placette, la physionomie de la végétation, le recouvrement et la hauteur des différentes strates de la végétation.

La position des placettes est mesurée avec un GPS, de même que la distance au point d'origine du transect.

La longueur de segments de chaque habitat le long des transects est également reportée sur le fiche terrain.

Un seul passage est prévu pour réaliser les relevés phytosociologiques, la période propice à leur réalisation est fonction des habitats en présence. Il est cependant préconisé d'intervenir en fin de période printanière (mai-juin).



Marais à Potamois
Marais de Gaudin (37) - le 29/06/2016
© Matthieu Trouné (Cen Centre-Val de Loire)



Oxalis à fleurs tachées (Anacamptis corymbosa)
Étang de Beaumont (41) - le 11/06/2016
© Matthieu Trouné (Cen Centre-Val de Loire)



Achillée stémuratare (Achillea ptarmica) et Laitue pédonculée (Lactuca pedunculata)
Étang de Beaumont (41) - le 11/06/2016
© Matthieu Trouné (Cen Centre-Val de Loire)



Ligéro-zh.org
 Vers un observatoire de l'état
des zones humides du bassin de la Loire

Accueil | Une démarche nationale | Ligéro | Fonctionnement | Contact | Recherche...

Accueil / Téléchargements

Rechercher des fichiers

Téléchargement RSS

Catégories	Dossiers/Fichiers
 Base document Documents annexes (typologie des zones humides, listes des sites test, etc...)	(0/2)
 Comptes-rendus Ce site porte notamment les comptes-rendus des différentes réunions organisées pour la mise en place de Ligéro.	(0/4)
 Enquête	(0/1)
 Groupes de travail Listes des différents groupes de travail consultés pour la mise en place de Ligéro.	(0/3)
 Protocoles Les cinq protocoles de suivi et leur fiche terrain associée.	(0/10)

Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire
 3 rue de la Lionne, 45000 Orléans
 Contact : 02 38 77 02 72

Forum des Marais Atlantiques
 Quai aux Vivres BP 40214, 17304 Rochefort sur Mer Cedex
 Contact : 05 46 87 83 36

Copyright © 2016 - Ligero

Plan du site | Mentions Légales | Localisation AtlasWeb.fr



Echantillonnage 2017



Typo. ZH	Nomenclature	Auv.	BN	RA	Bourg	CVL	Lim.	PC	PdL	TOT
2	Baies et estuaires moyens et plats	-	-	-	-	-	-	-	10	10
3	Marais et lagunes côtiers	-	-	-	-	-	-	-	10	10
5	Petites vallées	2	-	1	2	2	1	1	1	10
6	Grandes vallées	2	-	-	-	2	-	3	3	10
7a	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin (>450m)	5	-	1	1	-	3	-	-	10
7b	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin (<450m)	2	1	-	1	3	1	1	1	10
9	Bordures de plans d'eau	1	1	1	1	2	1	1	2	10
10	Marais et landes humides de plaines et de plateaux	1	1	-	1	1	2	2	2	10
11	Zones humides ponctuelles	1	1	1	2	2	1	1	1	10
TOTAL		14	4	4	8	12	9	9	30	90

Echantillonnage 2017



Typo. ZH	Nomenclature	Auv.	BN	RA	Bourg	CVL	Lim.	PC	PdL	TOT
2	Baies et estuaires moyens et plats	-	-	-	-	-	-	-	10	10
3	Marais et lagunes côtiers	-	-	-	-	-	-	-	10	10
5	Petites vallées	2	-	1	2	2	1	1	1	10
6	Grandes vallées	2	-	-	-	2	-	3	3	10
7a	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin (>450m)	5	-	1	1	-	3	-	-	10
7b	Zones humides de bas-fonds en tête de bassin (<450m)	2	1	-	1	3	1	1	1	10
9	Bordures de plans d'eau	1	1	1	1	2	1	1	2	10
10	Marais et landes humides de plaines et de plateaux	1	1	-	1	1	2	2	2	10
11	Zones humides ponctuelles	1	1	1	2	2	1	1	1	10
TOTAL		14	4	4	8	12	9	9	30	90

Perspectives 2017



Etalonnage des indicateurs :

90 sites - 7 régions - 10 structures opératrices

Voie de financement :

- *Marché public ?*
- *Convention de partenariat ?*



Merci de votre attention

